

# Crédit CFC Foncier du Cameroun

DECISION N°3448/2023/DG/DAG/SDPA/SMA DU 19 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°06/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 16 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES RAYONNAGES MOBILES D'ARCHIVES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

## LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

- Vu la Constitution  
Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;  
Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;  
Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;  
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur MISSI Jean-Paul M à N au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;  
Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur TJONOG Jean-Calvin au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;  
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/CFC/CIPM/2023 du 16 août 2023 relatif à la fourniture et l'installation des rayonnages mobiles d'archives au Crédit Foncier du Cameroun.

## D E C I D E

Article 1<sup>er</sup>: Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/CFC/CIPM/2023 du 16 août 2023 relatif à la fourniture et l'installation des rayonnages mobiles d'archives au Crédit Foncier du Cameroun est attribué à l'entreprise ci-après :

N°	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	BETTERMAN SARL BP 3654 Yaoundé, Tél : 222 310 025 / 677 709 000	Cent quatre-vingt-neuf millions neuf cent soixante-douze mille cent trente-huit (189 972 138)	Six (06) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

### Ampliations :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP (JDM)
- Président CIPM
- Chrono
- Affichage
- Intéressés.

